

## Communiqué de presse

Précisions suite à l'interview de Nicolas Hulot dans l'édition de Ouest France du 16 juillet 2017

### **Aéroport du Grand Ouest : les propos de Nicolas Hulot ce matin dans Ouest France sont une faute politique majeure.**

Fédérés au sein du Syndicat Mixte Aéroportuaire (SMA), les élus du Grand Ouest qui soutiennent le transfert de l'aéroport Nantes-Atlantique à Notre Dame des Landes tiennent à réagir suite aux propos du Ministre de la Transition écologique et solidaire ce matin dans Dimanche Ouest-France. Dans une interview au principal quotidien du Grand Ouest, il affirme notamment au sujet du transfert de l'aéroport *"qu'on a été au plus facile, que tout n'a pas été étudié et que c'est l'héritage d'une décision prise il y a 30 ans"*. Il ajoute qu'il *"n'a jamais été convaincu de l'utilité du projet"* mais oublie qu'il avait déclaré au lendemain de la consultation qu'il *"prenait acte de ce vote démocratique"* et souhaitait le voir respecter, en ajoutant *"on ne peut pas demander d'aller voter et si le résultat ne nous plaît pas, ne pas en tenir compte"* (27 juin 2016). Les propos tenus aujourd'hui dans Ouest France sont donc aussi surprenants qu'inquiétants.

- Faut-il rappeler à Nicolas Hulot que le débat public ne date que de 2003, qu'une Déclaration d'Utilité Publique a été approuvée en 2008 après l'analyse de 8 sites alternatifs et le réaménagement d'une piste transversale à Nantes-Atlantique ?
- Faut-il rappeler à Nicolas Hulot que 178 décisions de justice ont validé le projet en soulignant encore tout récemment la qualité des mesures compensatoires ?
- Faut-il rappeler à Nicolas Hulot que l'Europe a confirmé le 26 avril dernier que l'ensemble des règles européennes sur le plan environnemental avait été parfaitement respecté ?
- Enfin, Faut-il rappeler à Nicolas Hulot que 500.000 personnes ont voté il y a un an et les conclusions qu'il en tirait lui-même en appelant à faire respecter la démocratie.

Rappelons à tous égards que les propositions de Nicolas Hulot de répartir le trafic sur les aéroports de l'ouest ont été balayées maintes fois par tous les rapports d'experts. Il y a encore un mois, le Ministre de la Transition écologique et solidaire ne savait pas qu'une commune, celle de Saint-Aignan de Grand-Lieu, était en bout de piste de l'aéroport Nantes-Atlantique et survolée à moins de 100 mètres par les avions, illustrant ainsi sa méconnaissance du dossier.

Alors que les 3 médiateurs procèdent actuellement à des auditions, les propos de Nicolas Hulot dans son interview accordée à Ouest France sont inconcevables. Pour Bruno Retailleau, Président du Syndicat Mixte Aéroportuaire, la coupe est pleine : *"cette déclaration en pleine médiation est*

*inacceptable et constitue une faute politique majeure. Elle démontre une nouvelle fois que la neutralité qu'on est en droit d'attendre est manifestement bafouée par une vision aux antipodes des réalités juridiques, démocratiques et quotidiennes au regard de la croissance de plus de 10% de Nantes-Atlantique au premier semestre. Si l'opinion du ministre, qui ne connaît visiblement pas le dossier, est ainsi déjà faite, la médiation ne peut apparaître que comme une manœuvre dilatoire".*

Les élus du Grand Ouest ne peuvent cautionner de tels propos du ministre de la transition écologique et solidaire, alors même que la demande de prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique est en cours. "J'écrirai dès demain au Premier ministre pour lui rappeler la réalité du dossier et lui faire part des conséquences de telles déclarations qui sont à l'évidence irresponsables dans le contexte actuel" conclut Bruno Retailleau.

**Contact presse : 06 23 16 96 87**

[presse@sma-grandouest.eu](mailto:presse@sma-grandouest.eu) - [www.sma-grandouest.eu](http://www.sma-grandouest.eu) - Twitter : [@sma\\_grandouest](https://twitter.com/sma_grandouest)

#### **A propos du SMA**

Le syndicat mixte aéroportuaire du Grand Ouest (SMA) regroupe les 20 collectivités locales bretonnes et ligériennes investies dans le projet d'Aéroport du grand Ouest dont six participent au financement financent la plateforme et de sa desserte routière. Le SMA représente les intérêts des populations riveraines et des territoires concernés. Il participe aux instances de pilotage et de suivi du projet. Il finance les études sur les dessertes en transports collectifs de la future plateforme aéroportuaire et les études d'aménagement et de développement des territoires à proximité de l'infrastructure.

#### **Liste des membres du SMA (en gras les financeurs de la plateforme et de la desserte routière) :**

Régions : **Pays de la Loire, Bretagne** / Départements : **Loire-Atlantique**, Ille et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire / Agglomérations : **Nantes Métropole, CARENE, Cap Atlantique**, Rennes Métropole, Angers Loire Métropole / Communautés de Communes : Estuaire et Sillon, Erdre et Gesvres, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas des Bois, Région de Blain, Région de Nozay, Pays de Redon, Chateaubriant - Derval.